



SAISON 2021 - DOSSIER DE CANDIDATURE ACCUEIL D'UNE CLASSIFICATION AFPC PAR UN ADHÉRENT



Dossier complet à renvoyer par mail AVANT le lundi 14 décembre 2020 !

Adresse mail de destination : connemara.france@wanadoo.fr

Un dossier complet est constitué :

- de la rubrique « à savoir » ci-dessous, paraphée
- de la rubrique « à prévoir - cahier des charges 2021 » ci-dessous, paraphée
- du formulaire de candidature ci-dessous, dûment complété, daté et signé
- de quelques photos des infrastructures (en bonne qualité)

Une réponse vous sera communiquée au plus tard fin janvier 2021, après étude de toutes les demandes et délibération du Conseil d'Administration de l'AFPC.

À SAVOIR :

- L'AFPC organise **trois types de classifications** :
 1. La classification organisée lors du National AFPC (fin août)
 2. Les classifications organisées à l'occasion de chaque concours régional Connemara et COPB organisé par une association régionale spécialisée Connemara.
 3. Les classifications accueillies par des adhérents
- Les classifications accueillies par des adhérents sont **ouvertes exclusivement aux femelles**.
La classification des mâles est possible uniquement lors des classifications de type 1 et 2.
Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Pour les classifications accueillies par des adhérents, à la date de clôture des engagements, **un minimum de 10 ponettes engagées** via shf.eu est obligatoire pour que la classification ait effectivement lieu. A défaut, l'évènement sera annulé et les engagements remboursés.
- L'AFPC missionne une équipe officielle composée de 2 juges et de 1 secrétaire. Cette équipe vient avec une toise et un lecteur de puce. Les frais de missions de cette équipe sont pris en charge par l'AFPC, sur présentation d'une note de frais et selon la politique de l'association.
- Les coûts éventuels liés à l'accueil d'une classification AFPC restent à la charge de l'adhérent accueillant (sauf point précédent concernant l'équipe officielle de l'AFPC).
- Ouverture des engagements par l'AFPC, dès février 2021, sur la plateforme shf.eu.
Tarifs des engagements pour les classifications : femelles 40€ / mâles 80€.
- Clôture des engagements 15 jours avant la date du concours. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'un engagement après la date de clôture des engagements.



AFPC - ASSOCIATION FRANCAISE DU PONEY CONNEMARA

☎ : 06 99 85 29 75 -

✉ : connemara.france@wanadoo.fr -

Site : www.connemara-france.com

- Les poneys présentés en classification doivent être inscrits au stud-book français du poney Connemara ou au registre français du poney Connemara Part-Bred (ou en cours d'inscription, sous réserve d'un accord préalable exprès de l'AFPC).
- Les poneys présentés en classification doivent être âgés d'au moins 2 ans pour les femelles, et d'au moins 3 ans pour les mâles.
- Les poneys présentés en classification doivent être accompagnés du certificat vétérinaire téléchargeable sur le site de l'AFPC au lien suivant : <https://cutt.ly/ogCAM1r>
- Le concours est organisé selon le règlement des classifications de l'AFPC, tel que défini par les articles 10 et 11 du règlement du stud-book français du poney Connemara (page 3 et suivantes), consultables au lien suivant : <https://cutt.ly/FgCUzBy>
- Les conditions sanitaires applicables aux classifications accueillies par les adhérents sont celles définies dans le règlement du National Connemara et Connemara Part-Bred, page 5 et suivantes, consultables au lien suivant : <https://cutt.ly/9gCURzI>

À PRÉVOIR - CAHIER DES CHARGES 2021

- Un espace fermé de taille suffisante pour que les ponettes puissent évoluer en liberté, c'est-à-dire :
 - . un Rond d'Havrincourt ou un manège fermé ou une carrière fermée
 - . de dimension 20x40 maximum. Si plus grand, prévoir de quoi réduire l'espace.
 - . avec sol stable (en sable, copeau, bout de cuir etc.) et arrosé si besoin.
- Un parking adapté pour les vans et camions, garantissant la sécurité nécessaire aux embarquements et déchargements.
- Un point d'accueil pour les participants
- Un espace administratif pour le secrétariat avec une table, des chaises, des prises de courant. La mise à disposition de boissons/encas est appréciée.
- 4 bénévoles « aides » pour accueillir les participants et encadrer les ponettes pendant les épreuves.
- 4 chambrières minimum
- La présence du gérant de la structure ou de son représentant.
- Des toilettes propres avec papier hygiénique
- Prévoir de promouvoir l'évènement sur vos réseaux de communication (Facebook / instagram / site internet) avant la date de clôture des engagements, et prévoir, après, de relayer les résultats.
- L'organisation d'une buvette et la proposition de repas sont les bienvenues.



AFPC - ASSOCIATION FRANCAISE DU PONEY CONNEMARA

☎ : 06 99 85 29 75 -

✉ : connemara.france@wanadoo.fr -

Site : www.connemara-france.com

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR L'ACCUEIL D'UNE CLASSIFICATION AFPC POUR 2021

NOM : **Prénom** :

Adhérent à l'AFPC en 2020 ? oui non

Je m'engage à prendre une adhésion personnelle à l'AFPC courant janvier 2021 : oui non

E-mail :

Téléphone fixe : **Portable** :

Adresse personnelle :

.....

Adresse complète de la structure d'accueil proposée :

.....

.....

Je joins à cette demande photos des infrastructures. (*indiquez le nombre*)

Je propose d'accueillir une classification AFPC à l'une des dates suivantes :

(au moins 2 dates, entre début mars et fin octobre 2021)

Date 1 :

Date 2 :

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des informations contenues dans ce dossier de candidature (y compris les informations consultables en ligne). Je les accepte, m'engage à les respecter et à les faire respecter dans le cadre de la classification que je souhaite accueillir.

Signature du demandeur
datée et précédée de la mention « lu et approuvé »